SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal

La séance débutera dans quelques minutes…



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

1. Administration et affaires courantes

1.1 Adoption de l’ordre du jour

D’ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis.

À L’ORDRE DU JOUR

1. Administration et affaires courantes

1.2 Constatation de l’avis de convocation par les membres du conseil

Le conseil municipal constate et mentionne que l’avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil municipal conformément au *Code municipal du Québec*.

AVIS

DE CONVOCATION

Objectifs du PTI

	OBJECTIF	OBJECTIF
OBJECTIFS	**Planification** › Le PTI constitue un outil de planification qui oriente l'administration municipale sur les projets à réaliser en vue d'acquérir de nouveaux actifs et/ou d'assurer un maintien adéquat de ses actifs.	**Utilité** › Ce plan, organisé sur trois ans, permet de mener, conduire et d'effectuer une évaluation de la valeur des projets, de dresser un calendrier de réalisation et d'identifier les sources de financement.
LÉGALES	**Échéance légale** › Le conseil doit adopter le programme triennal d'immobilisations chaque année au plus tard le 31 décembre; › Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de la séance extraordinaire, portent exclusivement sur le PTI.	**Application** › L'adoption du PTI confirme l'intention du conseil municipal, mais ne constitue pas une autorisation de dépenser, en engagement ou même une garantie de réalisation; › Pour le financement par la dette, le conseil devra autoriser l'avis de motion et l'adoption du règlement d'emprunt. › L'autorisation de dépenser est déterminer par le règlement de délégation de pouvoirs et de suivi budgétaire (Règlement 1231-22).

Sommaire du PTI

BÂTIMENTS

Ant. : 4 379 592 $
2027 : 3 900 408 $
2028 : 1 321 875 $
2029 : 500 000 $
TOTAL : 10 101 875 $

ÉQUIPEMENTS

2027 : 598 575 $
2028 : 386 985 $
2029 : 175 295 $
TOTAL : 1 160 855 $

INFRASTRUCTURES

Ant. : 60 445 $
2027 : 3 054 555 $
2028 : 1 000 000 $
2029 : 3 790 000 $
TOTAL : 7 905 000 $

PARCS ET TERRAINS

Ant. : 20 000 $
2027 : 1 165 000 $
2028 : 1 080 000 $
2029 : 1 230 000 $
TOTAL : 3 495 000 $

TOTAL

Ant. : 4 460 037 $
2027 : 9 683 538 $
2028 : 3 928 860 $
2029 : 5 695 295 $
GRAND TOTAL
23 767 730 $

PTI – BÂTIMENTS

Nouveau garage municipal	• 7 500 000 $
Rénovation bâtiments Parc du Grand-Héron	• 1 500 000 $
Écocentre	• 371 875 $
Maintien d'actifs	• 730 000 $
Total	• 10 101 875 $

œuvre

PTI – ÉQUIPEMENTS

Ameublement nouveau garage municipal	• 250 000 $
Station de lavage	• 74 000 $
Embarcations non-motorisées	• 30 000 $
Maintien - remplacement d'actifs	• 806 855 $
Total	• 1 160 855 $

PTI – INFRASTRUCTURES

Reconstruction du barrage du lac Maillé	•1 450 000 $
Mobilité durable	•100 000 $
Maintien d'actifs	•6 355 000 $
Total	•7 905 000 $

PTI – PARCS ET TERRAINS

Achat d'immeubles	3 000 000 $
Réfection du parcours d'hébertisme	150 000 $
Autres	345 000 $
Total	3 495 000 $

PTI – VÉHICULES

Maintien d'actifs

- 1 105 000 $

Sources de financement

Emprunt à l'ensemble	• 8 590 000 $
Emprunt à une partie de citoyens	• 890 000 $
Subventions	• 7 291 875 $
Excédents accumulés	• 4 240 000 $
Paiements comptants	• 347 105 $
Fonds de roulement	• 1 326 250 $
Fonds de parcs et terrains de jeux	• 1 082 000 $
Total	• 23 767 730 $

Nouveau garage municipal

Architecture
2 255 073 $

Structure
1 899 737 $

Mécanique
1 507 761 $

Électricité
979 785 $

Civil
857 644 $



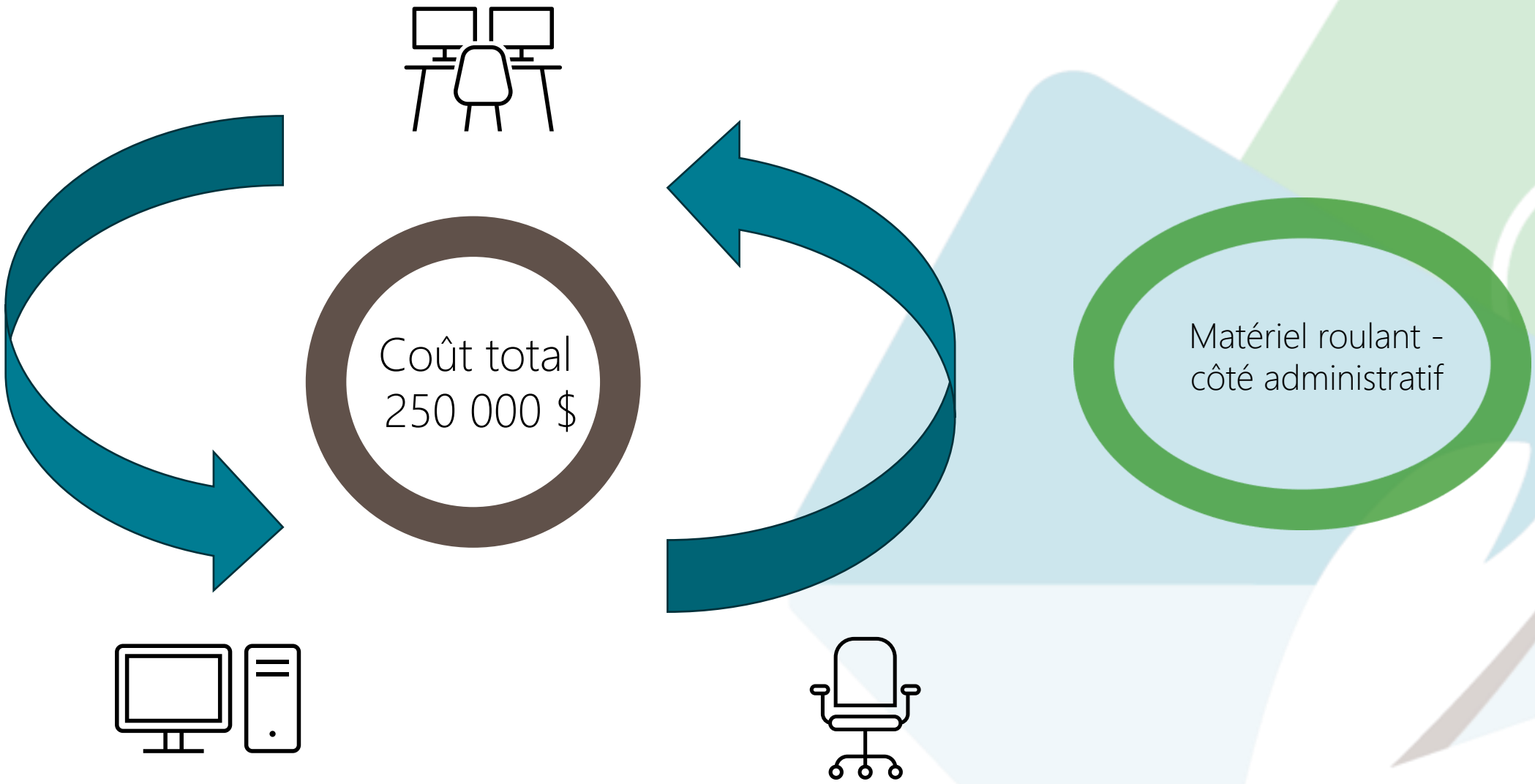
Coût total
7 500 000 $

FINANCEMENT

Emprunt par la Municipalité
3 600 000 $

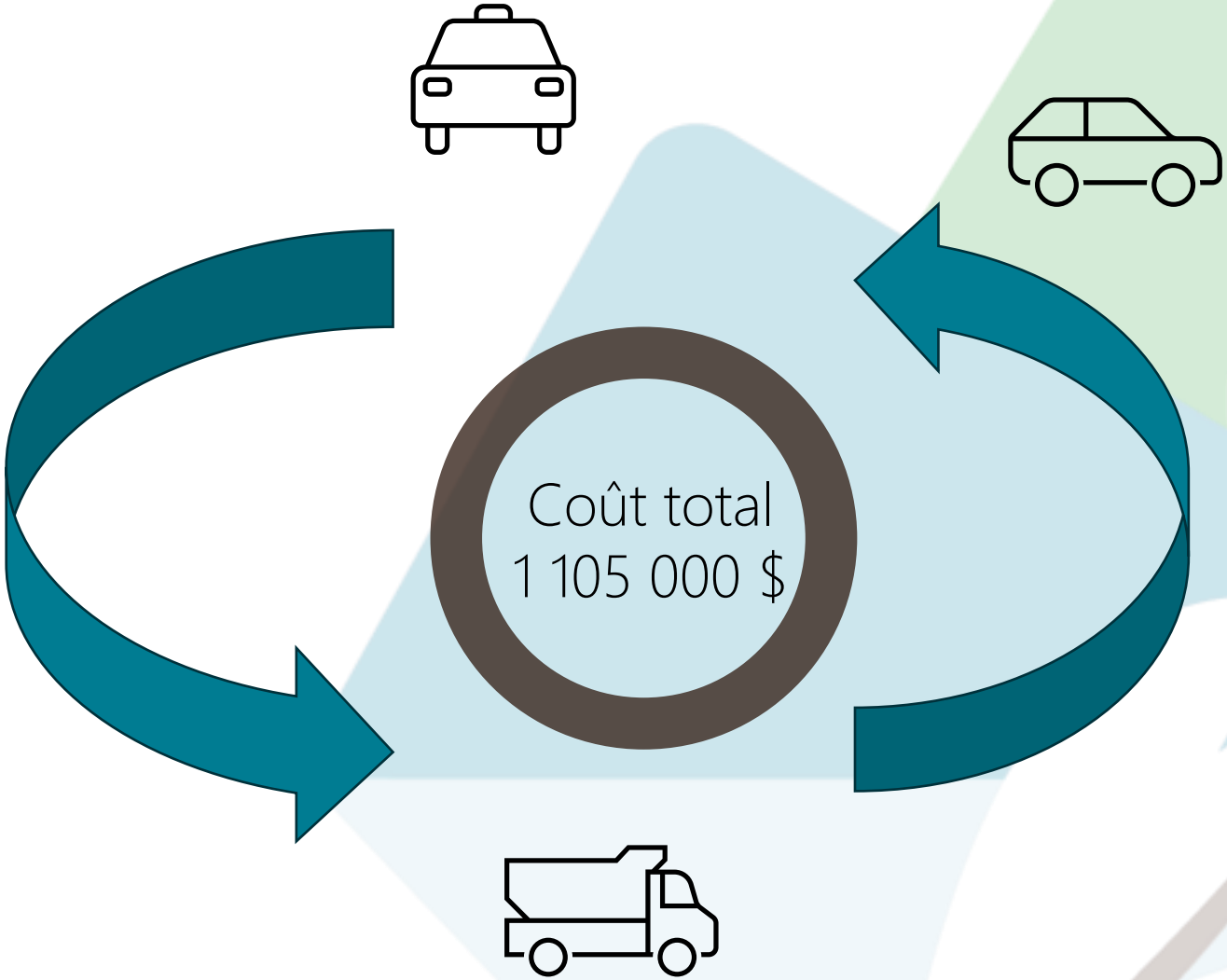
Subvention PRACIM
(Québec)
3 900 000 $

AMEUBLEMENT DU NOUVEAU GARAGE MUNICIPAL



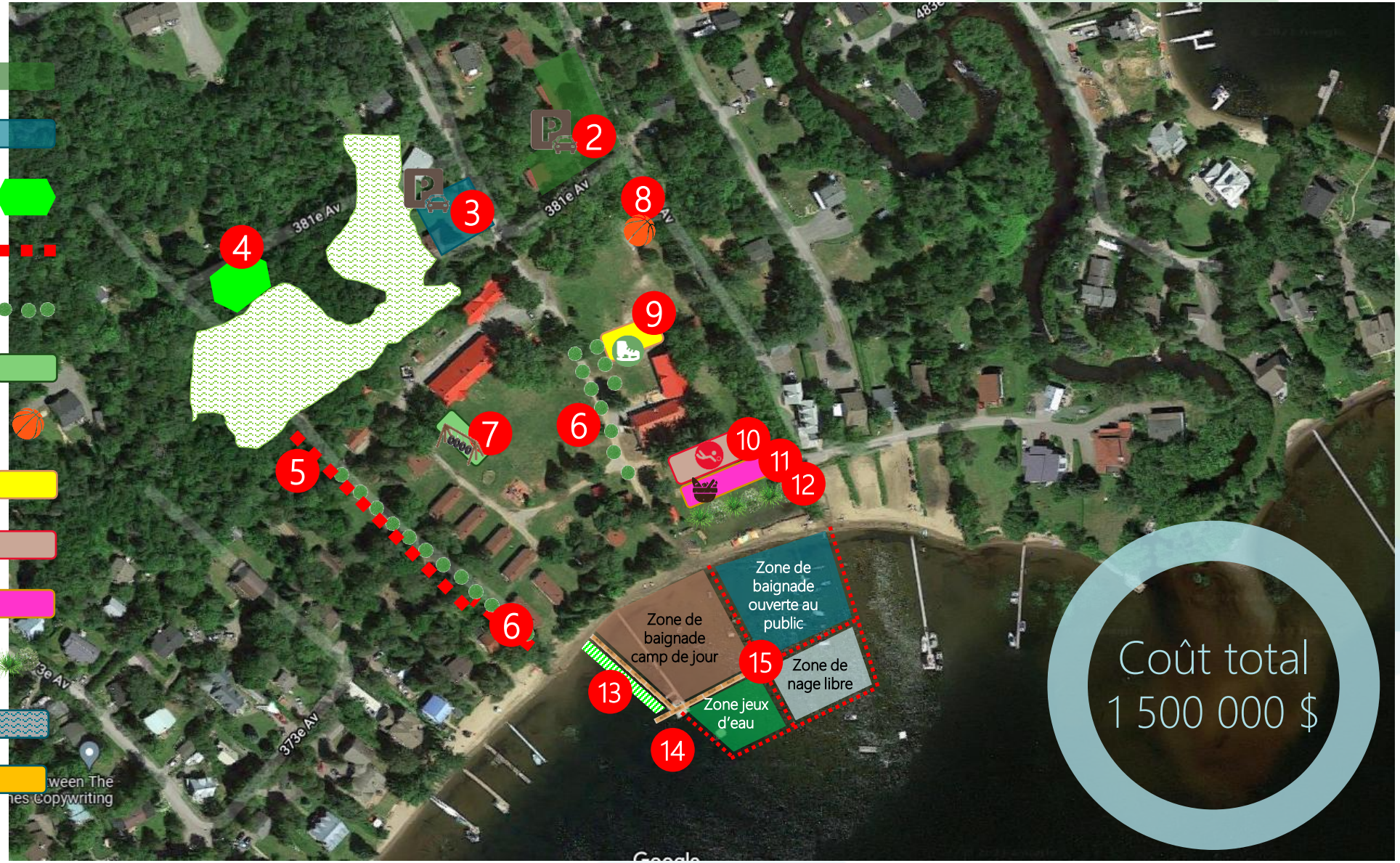
VÉHICULES

Plan de maintien de nos actifs – flotte vieillissante



Rénovation
Bâtiment – parc du Grand-Héron

1. Zone villégiature
2. Zone stationnement
3. Zone stationnement
4. Refuge en sous-bois
5. Nouvelle clôture
6. Barrière végétale
7. Aire de jeux d'hébertisme
8. Aire de basketball
9. Aire de patin / pickleball
10. Aire de volleyball plage
11. Aire de pique-nique
12. Revégétalisation B.R.
13. Location embarcations
14. Quai sécurité commun.
15. Zone nage en longueur



EMBARCATIONS NON-MOTORISÉES



Coût total
30 000 $

RÉFECTION DU PARCOURS D'HÉBERTISME





Coût total
150 000 $

RÉAMENAGEMENT D'UN ÉCOCENTRE



Coût total
371 875 $

STATION DE LAVAGE



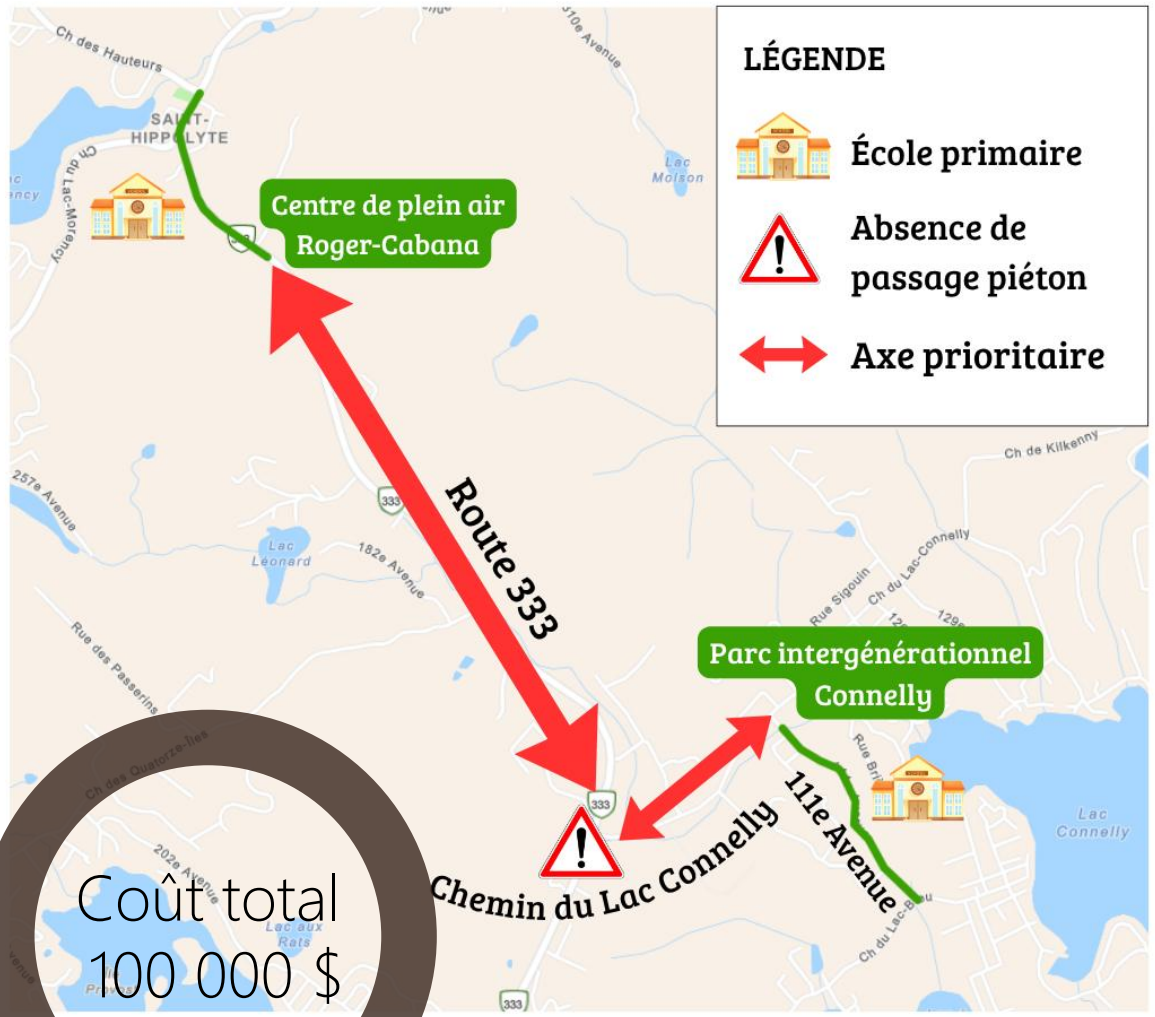
Coût total
74 000 $

RECONSTRUCTION
BARRAGE DU LAC MAILLÉ



Coût total
1 450 000 $

MOBILITÉ DURABLE



Coût total
100 000 $



ACHATS D'IMMEUBLES



Coût total
3 000 000 $

Terrain pour future école

Noyau villageois
Connectivité réseau sentiers
Accès à l'eau
Conservation d'espaces verts
(droit de préemption)

1. Administration et affaires courantes

1.3 Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2027-2028-2029

D'ADOPTER le programme triennal des dépenses en immobilisations réparties respectivement pour les années 2027-2028-2029 :

PÉRIODE DE QUESTIONS

05:00

Start Stop Reset mins: 5 secs: 0 type:

None

Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd. Show Settings

SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

LEVÉE DE LA SÉANCE

SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE